

CALENDRIER DE LA SEMAINE

JUIN

Samedi 31 <i>Visitation de la Vierge Marie</i>	9h30-10h30 11h 17h 18h	Confessions et adoration à Pernes Baptême d'Antoine FIGUE à Pernes Chapelet aux Valayans Messe aux Valayans
Dimanche 1er <i>7ème dimanche de Pâques</i>	9h 10h 30	Messe à Pernes : Messe à Pernes : Marcelle et Valéry RIEUX †
Lundi 2 <i>Ste Blandine</i>	9h 9h30	Prière des Mères à Pernes Chapelet à Pernes
Mardi 3 <i>St Charles Lwanga</i>	9h 17h	Messe à Pernes : Catéchisme à Pernes et aux Valayans
Mercredi 4 <i>Ste Clotilde</i>	9h	Messe à Pernes
Jeudi 5 <i>St Boniface</i>	9h30-12h 14h30 18h15 20h30	Adoration à Pernes Prière des Mères aux Valayans Messe au foyer de l'Arche à Pernes Préparation au baptême à Pernes
Vendredi 6 <i>St Norbert</i>	9h 9h30 10h 20h30	Messe à Pernes : Chapelet pour la France à Pernes Célébration à l'école St Joseph de Pernes Groupe de Prière St Charbel-Ste Thérèse aux Valayans
Samedi 7 Vigile de Pentecôte	9h30-10h30 11h 12h 16h 18h	Confessions et adoration à Pernes Baptême de Marin CHARANSONNEY à Pernes Baptême de Romane VAILLANT à Pernes Mariage de Laetitia DANGIBEAUD et de Mathieu LALANNE à Pernes Messe aux Valayans
Dimanche 8 <i>Pentecôte</i>	9h 10h 30	Messe à Pernes : Claudine GURBIEL † et famille TENON Messe à Pernes : Marcelle et Valéry RIEUX † 1 ^{ère} Communion de Fabienne

**Pernes les Fontaines
Les Valayans
N°2025-22**

**Du 31 mai au 8 juin
Temps Pascal : Pentecôte**

Adresse : 11 rue porte Notre Dame –
04 13 07 79 97



nddenazareth84@yahoo.fr

Secrétariat : 21 rue porte Notre Dame : **Du lundi au samedi de 10h à 12h**

Père Jean-Marie Gérard (Mr le curé): 06 22 77 10 31

jeanmarie.gerard@diocese-avignon.fr

Pascal Munoz (diacre permanent) – 07 60 22 44 65 – napas86@orange.fr

Abonnement ou désabonnement : feuille.paroissiale.pernes@gmail.com

Sites : site.paroisse.pernesvalayans@gmail.com ou www.pernes.paroisse84.fr

Éditorial

Au cœur de nos vies quotidiennes marquées souvent par des évènements difficiles ou douloureux, où nous avons à nous situer face à des décisions comme celles que viennent de prendre nos députés, notre Eglise nous permet de célébrer en pleine année jubilaire, à travers les fêtes comme la solennité de l'Ascension du Seigneur, la Visitation de la vierge Marie à sa cousine Elisabeth le 31 mai, le centenaire de la canonisation du saint curé d'Ars aussi le 31 mai et la grande solennité de la Pentecôte le 8 juin, une liturgie éducatrice qui nous accompagne pour vivre à l'intérieur de ce dialogue entre le Ciel et la terre, conversion permanente pour demeurer et avancer à la rencontre du Christ mort et ressuscité. Ainsi, chaque fête chrétienne nous invite à nous rendre présents au silence de la Parole de Dieu pour laisser descendre en nos cœurs et infuser dans nos âmes, la fécondité de sa vie en celles et ceux qui nous ont précédés. Notre Espérance est celle de la vie éternelle et non de la mort. Nous avons à accompagner vers la Vie et non à accompagner vers la mort. C'est ce que disait notre pape François dans une de ses homélies : *« Nous aussi sommes appelés à accueillir Jésus qui vient à notre rencontre. Le Dieu de la vie se rencontre chaque jour de la vie ; non de temps en temps, mais chaque jour. Suivre Jésus n'est pas une décision prise une fois pour toutes, c'est un choix quotidien. Et le Seigneur ne se rencontre pas virtuellement, mais directement, en le rencontrant dans la vie, dans la vie concrète. »*

P. Jean-Marie



REMERCIEMENTS

Voici le message reçu de la part de l'Association
« Amado » à l'ensemble des paroissiens après la
collecte du week-end dernier :

*« Je viens au nom de l'Association AMADO , vous remercier pour les mamans
majeures désirant garder leur enfant, pour la collecte faite ce week-end du 25 mai
2025 , au sein de vos paroisses.*

*Je tiens à ce que vos paroissiens et paroissiennes soient remerciés pour leur
générosité. Comme dit le dicton : ' les petits ruisseaux font les grandes rivières '.*

En union de prière »

Manoëlle Lombard



Fin de vie : réaction de la Conférence des Evêques de France aux votes à l'Assemblée nationale de ce mardi 27 mai

La Conférence des évêques de France
(CEF) salue le vote de la proposition de loi sur
« l'accompagnement et les soins palliatifs » ; elle en
suivra avec attention la mise en application. Elle redit sa
vive inquiétude concernant le vote de la loi sur le « droit

à l'aide à mourir ».

La CEF continuera de contribuer à ce débat de société majeur tout au long du
processus législatif qui va se poursuivre.

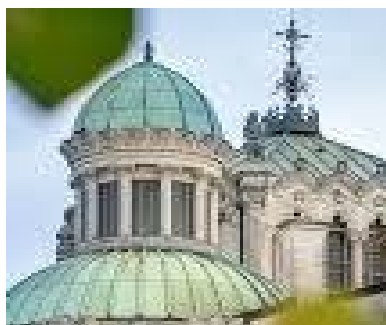
Dans la poursuite du travail qu'elle a initié dès septembre 2022, la CEF entend en
particulier apporter aux sénateurs, puis en seconde lecture à nouveau aux députés,
comme à l'ensemble des citoyens français, tout élément utile pour leur permettre
d'éclairer leur discernement, concernant ce sujet infiniment grave, complexe voire
intimidant, qu'est l'accompagnement de la fin de vie.

Pour ce faire, l'Eglise catholique se fonde notamment sur l'expérience des 800
aumôniers et 1 500 bénévoles présents au sein des hôpitaux, ainsi que des 5 000
visiteurs à domicile et en EHPAD, mobilisés chaque jour au chevet des malades,
auxquels s'ajoutent les milliers de prêtres, diacres, consacrés et laïcs engagés dans
l'accompagnement des personnes en deuil à l'occasion des obsèques, dans les 94
diocèses que compte l'Eglise en France.

Profondément inquiets des conséquences pour la société française et des
perspectives alarmantes auxquels un « droit à mourir » exposerait en particulier les

Français les plus vulnérables, les évêques réaffirment leur détermination à porter la voix d'une société juste et fraternelle, qui protège les plus vulnérables ; et redisent leur plein soutien à la loi Claeyss-Leonetti de 2016 actuellement en vigueur mais encore très largement inappliquée, avec plus de 20% des départements français dépourvus de soins palliatifs (soit 1/5).

Enfin, la CEF tient à adresser un message de soutien aux innombrables soignants, psychologues, psychiatres et psychothérapeutes, éthiciens, juristes, haut-fonctionnaires, et tant d'autres acteurs de la société civile, qui s'élèvent depuis maintenant plus de deux ans et demi, contre un texte législatif qui mettrait profondément à mal le pacte social et le modèle de soins français, jusqu'à présent salués et reconnus partout dans le monde



31 mai 2025 : Jubilé du centenaire de la canonisation du Curé d'Ars

Ce samedi 31 mai, le sanctuaire d'Ars célèbre le centenaire de la canonisation de St Jean Marie Vianney, saint patron de tous les curés du monde.

Jean-Marie Vianney, né le 8 mai 1786 à Dardilly près de Lyon, ordonné prêtre en 1815, et envoyé à Ars dans la Dombes en 1818, a la simplicité et

l'humilité des grands saints qui n'ont d'autres faits d'exploits que d'aimer Dieu et le faire aimer. Il meurt en réputation de sainteté le 4 août 1859. Béatifié le 8 janvier 1905, il est déclaré peu après "patron des prêtres de France", avant d'être canonisé le 31 mai 1925 par Pie XI. Quatre ans plus tard, il est proclamé "patron de tous les curés de l'univers".

"Le Curé d'Ars n'a aucun charisme particulier. C'est dans l'ordinaire de sa vie sacerdotale, de sa mission de prêtre qu'il vit l'universel. Il vit radicalement tout dans un face à face avec Dieu. Il est plongé en Dieu. Ce petit homme, ordinaire, vit l'extraordinaire de Dieu dans sa vie. Il ne s'agit pas d'être simplement cohérent entre le fait d'être prêtre et d'être fidèle à Dieu, mais il est aussi un ami de Dieu : tout ce qu'il peut vivre dans son ministère, il le vit", commente le P. Rémi Griveaux, recteur du sanctuaire d'Ars.

Il nous montre, aujourd'hui encore, l'essentiel. Il nous remet devant l'union à Dieu, la foi, la mission. Il nous parle de la manière de vivre le ministère sacerdotal, avec en premier, l'amour de ses paroissiens. C'est ce qu'il manifeste dès son arrivée à Ars en embrassant le sol.